

Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC



Commentaire au 30 juin 2023

Les obligations à rendement élevé ont surpassé les obligations de qualité supérieure au cours du premier semestre de l'année, une période marquée par la diminution de l'inflation et l'accroissement des attentes que les banques centrales se rapprochent de la fin du cycle actuel de relèvement des taux d'intérêt. Toutefois, l'inflation est demeurée plus élevée que ce que la Réserve fédérale américaine était prête à accepter, et les répercussions de la faillite de plusieurs banques aux États-Unis, conjuguées au resserrement des critères d'octroi de crédit, ont accru le risque d'une récession.

La prime que les investisseurs exigent pour la détention d'obligations de sociétés (les écarts de taux) a chuté en janvier lorsque les cours des actifs risqués ont rebondi après les pertes subies en 2022. En mars, cependant, la crise bancaire a éclaté, provoquant la propagation de craintes de contagion et, signe d'une hausse du risque de placement, provoquant un élargissement des écarts et une chute des cours obligataires. Cette période de volatilité a été de courte durée, étant donné que les autorités réglementaires fédérales sont intervenues, permettant aux obligations à rendement élevé de récupérer leurs gains et aux obligations à rendement élevé de moindre qualité de surpasser leurs homologues de qualité supérieure. Le marché des obligations à rendement élevé a été principalement soutenu par l'offre modeste de nouvelles obligations, la diminution du marché des titres à rendement élevé en raison des sociétés dont la cote est relevée à catégorie investissement et le bilan sain des sociétés.

Le rendement du fonds a été favorisé par ses placements en titres de croisiéristes et de cinémas, qui ont tiré parti de la forte demande de voyages et d'expériences. La sous-pondération de certaines sociétés des télécommunications, qui ont déçu, a aussi contribué au rendement du fonds. Les placements du fonds dans les sociétés de câblodistribution et de communications par satellite ont limité le rendement.

Les obligations à rendement élevé restent confrontées à un contexte caractérisé par le resserrement des conditions financières, le ralentissement de la croissance et des risques de récession élevés. Selon le gestionnaire de portefeuille, les défauts de paiement ont augmenté et se rapprocheront probablement de leur moyenne à long terme de 3 % à 4 %, et les investisseurs exigeront vraisemblablement des primes de rendement plus élevées pour détenir des obligations à risque.

Bien que les valorisations des obligations à rendement élevé semblent raisonnables, les investisseurs pourraient ne pas recevoir des rendements suffisants pour les rémunérer pour la détention d'obligations de société moins bien cotées dans une conjoncture macroéconomique plus difficile. En revanche, les taux de défaillance des obligations à rendement élevé demeurent faibles et les sociétés conservent un bilan sain. Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille reste généralement opportuniste à l'égard du marché des obligations à rendement élevé, mais il demeure prudent quant aux perspectives économiques des États-Unis.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.